

***Mouvement Réformateur
Esneux-Tilff***

**Collectif « Quel pont pour Tilff ? »
C/O MM. Therer et Graas**

**Rue de la Charrette, 141
4130 Tilff**

Esneux, le 3 juin 2004

Messieurs,

J'ai bien reçu votre lettre du 31 mai relative au dossier du remplacement du pont de Tilff. Je vous en remercie.

Conformément à la procédure en vigueur, le Conseil communal d'Esneux a été amené à rendre un avis sur les différents projets élaborés par le MET en vue du remplacement de l'actuel pont de Tilff. Le Conseil s'est prononcé lors de sa séance du 18 décembre 2003. Face aux divisions de l'actuelle majorité, le Groupe MR, depuis les bancs de l'opposition, a pris ses responsabilités. Après avoir étudié les différents projets et ayant entendu des experts, les riverains et les commerçants de Tilff, nous avons unanimement fait le choix de soutenir le projet visant à remplacer le pont actuel par un pont semblable au même endroit. Les raisons qui ont motivé notre choix ont été largement développées et vous sont bien connues.

Comme vous, nous avons été informés de la réunion du 8 janvier 2004 entre le Collège et les différents pouvoirs de décision concernés par le projet. Comme vous, le MR, en tant que représentant de l'opposition, n'y a pas été associé. Toutefois, le MET nous a informé de sa décision de constituer un Comité communal d'accompagnement, reflétant les différents courants politiques représentés au Conseil communal. A sa demande, nous avons désigné deux représentants à ce Comité : Anne-Catherine Flagothier, Conseillère communale et moi-même. Ce dossier est bien entendu suivi par l'ensemble de nos élus et est porté au Conseil communal par Anne-Catherine Flagothier et Laura Iker, Chef de Groupe. Nous attendons la tenue de la 1^{ère} réunion de ce Comité d'accompagnement. Comme vous, nous sommes surpris du temps qu'il faut pour réaliser l'avant-projet. Qu'en aurait-il été si le Conseil communal avait privilégié une solution inédite et d'une toute autre ampleur comme le « projet 5 » ?

Nous voulons toutefois croire que les services du MET pourront très rapidement présenter au Comité d'accompagnement un avant-projet, définir un calendrier des travaux et dresser un inventaire précis des mesures à mettre en place pour éviter un maximum de désagréments à la population pendant la durée des travaux.

./..

Nous n'avons à aucun moment été consultés sur la composition du Comité d'accompagnement. Vous pouvez cependant assurer les membres de votre Collectif que le MR est et restera particulièrement attentif à l'évolution de ce dossier. Nous sommes évidemment favorables à l'organisation de réunions d'information sur le sujet et nous insisterons, le moment venu, sur l'impérieuse nécessité d'informer préalablement par tout moyen adéquat les riverains et les commerçants des conséquences des différentes phases du chantier.

Restant à votre écoute, recevez Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Hervé Bechoux
Président